

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00104

Numéro SIREN : 848 643 011

Nom ou dénomination : A C P N

Ce dépôt a été enregistré le 25/02/2021 sous le numéro de dépôt 514

Désignation de l'entreprise		SAS A C P N		Impasse Gérard de Nerval		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		Meyrinas 24750 BOULAZAC					
SIRET		8 4 8 6 4 3 0 1 1 0 0 0 1 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				30092020		30092019	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	20 101	030	5 986	14 115	32 839
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	20 101	048	5 986	14 115	32 839
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	10 000	052	10 000	1 600
		Marchandises *	060		062		3 500
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	7 324	070	7 324		
		072	3 457	074	3 457	548	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	16 061	086	16 061	16 841	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	36 842	098	36 842	22 489	
	Total général (I + II)	110	56 943	112	5 986	50 957	55 328
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 500	1 500			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	150				
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	17 398				
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	2 225	17 548			
	Provisions réglementées	140					
Total I	142	21 273	19 048				
Provisions pour risques et charges				Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	6 468	4 369			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	23 216	30 185			
	Produits constatés d'avance	174		1 725			
Total III	176	29 684	36 280				
Total général (I + II + III)				180		50 957 55 328	
REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 207	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	11 000	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS ACPN		Exercice N clos le 30092020		Exercice N-1 clos le 30092019		Néant ☐	
A - RESULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	26 551		17 000		
	Production vendue	{ biens services *	{ dont export et livraisons intracommunautaires }	215	214				
				217	218	122 661		47 698	
					222	3 900		1 600	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224				
	Production immobilisée *			226					
	Subventions d'exploitation reçues			230					
Autres produits				232	153 112		66 298		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				234			6 287		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			236	3 500		(3 500)		
	Variation de stock (marchandises) *			238	49 592		10 841		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			240	(4 500)				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			242	59 535		24 433		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			244	239		1 215		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		250	22 466				
	Rémunérations du personnel *			252	9 513		1 495		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			254	5 376		4 474		
	Dotations aux amortissements *			256					
	Dotations aux provisions			262	3		5		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259						
			260						
	Total des charges d'exploitation (II)				264	145 725		45 249	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	7 387		21 049	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290	11 000				
	Charges financières (V)			294	645		404		
	Charges exceptionnelles	{ Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	15 039			
			348						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	478		3 097		
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	2 225		17 548		
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	2 225	314			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	478				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997					
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993	
	Divers* dont	{ Créance due au report en arrière du déficit Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) }	346		{ Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) }	655		{ Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) Déduction exceptionnelle (art 39 decies E) }	641
			643			645			647
	RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS			352	3 187	354			
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356				
		Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360		
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				370	3 187	372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS A C P N										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406											
		Autres		410		412		414		416											
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422		424		426											
		Constructions		430		432		434		436											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440	23 988	442		444	17 893	446	6 095										
		Installations générales agencements divers		450		452		454		456											
		Matériel de transport		460	12 799	462	542	464		466	13 341										
		Autres immobilisations corporelles		470	526	472	666	474	526	476	666										
		Immobilisations financières		480		482		484		486											
		TOTAL		490	37 313	492	1 207	494	18 419	496	20 101										
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512		514		516											
		Constructions		520		522		524		526											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530	3 891	532	2 448	534	3 459	536	2 879										
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546											
		Matériel de transport		550	386	552	2 649	554		556	3 036										
		Autres immobilisations corporelles		560	197	562	279	564	405	566	71										
		TOTAL		570	4 474	572	5 376	574	3 864	576	5 986										
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5															
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %													
					⑥	⑦	⑧														
1	17 893	3 459	14 434	11 000	(3 434)																
2	526	405	121		(121)																
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	18 419	580	3 864	582	14 555	584	11 000	586	(3 555)	581		587		589						
Plus-values taxables à 19 % (1)				579		Régularisations	590		583		594		595								
TOTAL							596	(3 555)	585		597		599								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS A C P N**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES			III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	
Déficits reportables	984				
Déficits de l'exercice	860				
Total des déficits restant à reporter	870				

IV DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	26 984
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	20 175
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SAS A C P N		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102019		et clos le : 30092020	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	149 212	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	149 212	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111	8 400	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	8 400	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	65 845	
Variation négative des stocks	145	3 500	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	21 304	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	239	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	3	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	90 891	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	66 721
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3|0|09|2|0|2|0|

N° SIRET 8|4|8|6|4|3|0|1|1|0|0|0|1|0|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ACPN

ADRESSE (voie) Impasse Gérard de Nerval Meyrinas

CODE POSTAL 24750 VILLE BOULAZAC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	15

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique nawrot Prénom(s) Pierre Christian Rem
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 15
Naissance : Date 25051991 N° département 24 Commune PERIGUEUX Pays FRANCE
Adresse : N° Voie Impasse Gérard de Nerval
Code postal 24750 Commune BOULAZAC ISLE MANOIRE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)☒ 1
☐ 0(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|0|09|2|0|2|0|

N° SIRET 8|4|8|6|4|3|0|1|1|0|0|0|1|0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A C P N

ADRESSE (voie) Impasse Gérard de Nerval Meyrinas

CODE POSTAL 24750 VILLE BOULAZAC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

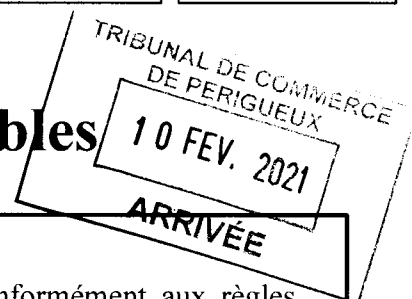
Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique ☐ Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros



Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

A ce titre et dans l'attente d'une réponse écrite de l'administration fiscale, l'impôt sur les sociétés a été provisionné dans les comptes de ce premier exercice. Si la réponse confirme l'exonération nouvelle entreprise, un bilan rectificatif sera établi.

Le bilan de l'exercice présente un total de **50 957** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **164 112** euros et un total **charges** de **161 887** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 225** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2019** et finit le **30/09/2020**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

S'agissant du premier exercice de la société, les options prises sur l'exercice s'établiront pour les années suivantes

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :



Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2020
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	23 988			17 893	6 095
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport	12 799		542		13 341
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	526		666	526	666
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 313		1 207	18 419	20 101

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					

TOTAL	37 313		1 207		18 419	20 101
--------------	---------------	--	--------------	--	---------------	---------------

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	3 891	2 448	3 459	2 879
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	386	2 649		3 036
Matériel de bureau, mobilier	197	279	405	71
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 474	5 376	3 864	5 986
TOTAL	4 474	5 376	3 864	5 986

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Dettes garanties par des Suretés Réelles

Etat exprimé en euros

Nat. Dette		Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2020
		TOTAL		

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		15,00	0,0000	
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		15,00	100,0000	1 500,00

Effectif moyen

		30/09/2020	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		1	

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	7 324	7 324	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 619	2 619	
	Taxes sur la valeur ajoutée	838	838	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	10 781	10 781	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/09/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 468	6 468		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 338	3 338		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 355	3 355		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	13 600	13 600		
	Autres dettes	2 922	2 922		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	29 684	29 684		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	13 600			

« A.C.P.N »
SAS au capital de 1 500 €
Impasse Gérard de Nerval
24 750 - BOULAZAC

RCS PERIGUEUX : 848 643 011
2019 B 00104

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 10/01/2021**

L'an deux mil vingt et un
Le 10 Janvier, à 18 heures,

Les actionnaires de la société « ACPN », société anonyme simplifiée au capital de 1 500 Euros, se sont réunis, en assemblée générale extraordinaire, sur la convocation faite par le président.

Il est établi une feuille de présence, signée des actionnaires présents en entrant en séance.
- L'assemblée est présidée par Mr Pierre NAWROT, président.

Le Président constate que l'unanimité des associés est présente et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Disposition relative à l'assemblée générale extraordinaire :

- Modification relative au siège social

Dispositions relatives à l'assemblée générale ordinaire :

- Approbation des comptes
- Affectation du résultat
- Approbation du rapport spécial sur les conventions réglementées
- Quitus au président

Le président précise que tous les documents prescrits, qu'il énumère, ont été adressés aux actionnaires et tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux. Il donne ensuite lecture du rapport de la présidence et met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE PARTIE – ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION – MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL :

PN

L'assemblée générale décide de fixer le siège social, à compter de ce jour, « Le PIC », 12 Rue Marguerite YOURCENAR – ATUR - 24750 Boulazac Isle Manoire.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME PARTIE – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DEUXIEME RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES :

L'assemblée ordinaire des actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2020, tels qu'ils ont été présentés par la présidence et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de 2 224.74€.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT :

L'assemblée ordinaire décide d'imputer le bénéfice de la manière suivante :

- Dotation au poste « autres réserves » pour 2 224.74 €

Il est précisé, que depuis la création de la société, la société n'a pas réalisé de distribution de dividendes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – RAPPORT SPECIAL

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les conventions visées par l'article L.223-19 du nouveau code du commerce, approuve tant les conclusions de ce rapport que les conventions sur lesquelles il porte.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.

CINQUIEME RESOLUTION – QUITUS A LA GERANCE :

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires donne quitus entier au président pour l'exercice 30/09/2020, pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

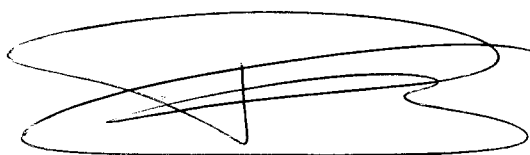
Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

PN

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par les associés

Mr Pierre NAWROT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a central vertical stroke, positioned below the name Mr Pierre NAWROT.